



CONFÉRENCE  
des évêques  
de FRANCE

Conseil Famille et Société  
Journée Nationale des DDPF

30 janvier 2017

## La réception d'*Amoris laetitia*, l'affaire de tous

---

Cette journée nationale des DDPF s'inscrit dans le vaste travail de réception de l'Exhortation Apostolique promulguée en mai dernier, *Amoris laetitia*. La démarche synodale voulue par le pape François, a mobilisé durant deux années les Conférences Episcopales, les communautés chrétiennes de chaque diocèse appelées à répondre à deux reprises aux consultations, et des théologiens sollicités pour approfondir et ouvrir de nouvelles perspectives afin de suggérer une approche renouvelée des questions soulevées autour d'une pastorale du mariage et des familles. Le pape François mettait ainsi en pratique la synodalité effective qu'il considère désormais comme la démarche habituelle en Eglise, à tous les niveaux<sup>1</sup>.

Depuis la sortie de l'Exhortation Apostolique, nous sommes dans la phase de réception. Et notre journée s'inscrit dans ce travail. Qu'est-ce que cela signifie ?

### La réception ecclésiale d'un document magistériel

Contrairement à ce que nous pouvons penser spontanément, le terme ne désigne une attitude passive. La réception, au sens ecclésial du terme, nous met en travail. Ce que nous faisons aujourd'hui en prenant le temps d'aborder la diversité des situations touchant à la famille, pour appréhender nos pratiques pastorales et les réviser à l'aune de l'enseignement d'*Amoris laetitia*.

Pour éclairer la notion de réception et envisager le travail qu'elle requiert de notre part, je ferai référence à ce que disaient le Père CONGAR et le Cardinal WILLEBRANDS :

**« la réception est l'acte par lequel le peuple chrétien, le Peuple de Dieu (...) reconnaît son bien propre et reconnaît qu'une décision est pour lui un apport de vie. »** (Père Congar, *La réception comme réalité ecclésiologique*, RSPT 56 (1972))

Comment les pratiques d'accompagnement suggérées par l'Exhortation Apostolique sont-elles un apport de vie, une Bonne Nouvelle pour les familles et les membres qui la composent, quelle que soit leur situation.

**« un processus grâce auquel le peuple de Dieu, dans son organisation différenciée et sous la conduite du Saint-Esprit, reconnaît et accepte des compréhensions nouvelles, des témoignages nouveaux de la vérité et de leur expression, parce qu'il estime qu'ils sont dans le droit fil de la tradition apostolique et en harmonie avec le sensus fidelium de toute l'Eglise. Parce que de tels témoignages de nouvelles compréhensions et expériences sont reconnus comme des éléments authentiques d'apostolicité et de catholicité, ils tendent**

---

<sup>1</sup> Discours pour les 50 ans de l'instauration du Synode des évêques, à Rome, en octobre 2015.

***fondamentalement à être acceptés et inclus dans la foi vivante de l'Eglise.*** » Cardinal WILLEBRANDS, Bulletin du Conseil pour l'unité des chrétiens, Rome, 1985, n°27.

La réception, au sens théologique du terme, n'est donc pas seulement un processus théorique. Elle vient donner forme à la foi vivante des chrétiens et à la pastorale de l'Eglise. En ce sens, il ne serait pas juste de séparer, encore moins d'opposer « pastorale » et « doctrine ». Ne parle-t-on pas, depuis le Concile Vatican II, de la « pastoralité de la doctrine » ? Dans son discours d'ouverture, le saint pape Jean XXIII en donnait la signification : « *l'Eglise ne détourne jamais son regard de l'héritage sacré de vérité qu'elle a reçu des anciens. Mais il faut qu'elle se tourne vers les temps présents qui entraînent de nouvelles situations, de nouvelles formes de vie et ouvrent de nouvelles voies à l'apostolat catholique* » (Gaudet mater ecclesia, discours du 11 octobre 1962)

### Un nouveau paradigme

La démarche synodale et l'Exhortation Apostolique qui la finalise nous invite à entrer dans un nouveau paradigme. Ce qui a été mis en valeur pour la famille et les membres qui la composent, c'est l'importance de l'accompagnement. Dans la *joie de l'Evangile*, le pape François avait déjà insisté sur l'importance de l'accompagnement. C'est une opportunité - disait-il- dans un monde blessé par l'anonymat, et en même temps obsédé par le détail de la vie des gens (*presse people, presse à scandale, face book, ...*). L'Eglise choisit la proximité pour contempler, s'émouvoir et s'arrêter devant l'autre. La proximité vécue par les prêtres et les agents pastoraux permet de rendre présent le parfum de la présence proche de Jésus et son regard personnel. La proximité n'est pas un simple « à côté », mais elle se déploie dans un accompagnement (*faire route avec ... entrer dans un bout d'histoire commune ...*) pour guérir, libérer et encourager à progresser et mûrir dans la vie chrétienne, répondant ainsi à la vocation à l'amour qui s'adresse à tout homme. Accompagner, -disait-il encore- c'est permettre de transformer des errants en pèlerins. C'est une marche qui nous change et nous transforme pour conduire toujours plus avant, vers ce que le Seigneur nous appelle à vivre.

### L'accompagnement pastoral épouse les formes même de la pédagogie divine.

« *La perspective de la « pédagogie divine » se concentre davantage sur la mise en route des personnes. Elle appelle à discerner chez elles un commencement de pratique du « bien » qui leur permettra de progresser sur un chemin de conversion. Ce regard ne procède pas d'un optimisme anthropologique, mais de la foi en la puissance de la grâce divine à l'œuvre dans ces commencements, même s'ils sont encore marqués par des « limites » et des « insuffisances »*<sup>2</sup>

Finalement la pédagogie divine est une théologie de la grâce qui est à œuvre aussi bien dans la réception de l'appel / vocation que dans le parcours du chemin que cet appel suscite. La responsabilité de l'Eglise est d'accompagner ce cheminement au cœur duquel Dieu ne cessera

---

<sup>2</sup> Philippe Bordeyne, in *La pédagogie divine*, Catherine FINO, dir. Les éditions du Cerf, 2015, pages 41-43.

d'agir pour parfaire ce qui est imparfait, pour achever ce qui est inachevé, pour purifier ce qui peut être peccamineux ...

### Accompagner pour aider à discerner

Amoris laetitia nous invite à conduire avec les familles, « *une pastorale positive, accueillante, qui rend possible un approfondissement progressif des exigences de l'Évangile* » (AL 38). Cela s'accompagne d'une formation de la conscience personnelle des fidèles : « *former les consciences, mais non prétendre nous substituer à elles* » (AL 37).

La tradition de l'Église est constante pour déclarer que la conscience est la « **norme immédiate de la moralité personnelle** » (*Veritatis splendor*, 60) : cela signifie que dans tous les cas, nous devons agir en nous conformant au jugement de notre conscience qui seule peut juger des circonstances particulières et des possibilités d'action. Mais l'Église insiste également sur la nécessité de former et d'éclairer la conscience, car « **elle n'est pas un juge infaillible : elle peut se tromper** » (VS 62) (*par ignorance, par l'aveuglement des habitudes ou des coutumes, ou encore sous les effets du péché*). Le pape François souhaite que la conscience des personnes soit mieux prise en compte (AL n°37, 222, 303) dans les situations diverses vécues par les familles. Mais dit-il, « *comprendre les situations exceptionnelles n'implique jamais d'occulter la lumière de l'idéal dans son intégralité ni de proposer moins que ce que Jésus offre à l'être humain.* » (AL 307)

### Accompagner, aider à discerner pour intégrer

La séquence qui semble ainsi s'imposer à la pastorale familiale est clairement précisée dans l'exhortation apostolique : « accompagner, discerner, intégrer ».

Prenant acte du fait que le Synode s'est référé à diverses situations de fragilités ou d'imperfections, le pape François insiste sur ce sujet, pour que, dit-il, l'Église ne se trompe pas de chemin :

*"Deux logiques parcourent toute l'histoire de l'Église : exclure et réintégrer. [...] La route de l'Église depuis le Concile de Jérusalem est toujours celle de Jésus, celle de la miséricorde et de l'intégration" » (n° 296). « Il s'agit d'intégrer tout le monde, on doit aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale pour qu'il se sente objet d'une miséricorde "imméritée, inconditionnelle et gratuite". Personne ne peut être condamné pour toujours parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile » (n° 297).*

Mais il faut aussi insister sur une seconde dimension de l'intégration qui, il est vrai, est moins souvent perçue mais tout aussi essentielle. Il y a l'intégration dans la communauté mais il y a aussi l'intégration des dons de Dieu accordé par grâce en vue de progresser sur le chemin qu'Il appelle à suivre. C'est encore l'enjeu de la pédagogie divine. Le pape François, au n°122, reprend l'expression de Jean Paul II dans *Familiaris consortio* : « *un processus dynamique qui va peu à peu de l'avant, grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu* ».

Accompagner, aider à discerner en vue d'intégrer les dons de Dieu et la communauté ecclésiale : voilà qui forme l'horizon de la pastorale des familles dans ses différents aspects. C'est à éclairer cette responsabilité en Église que nous allons consacrer notre journée, à travers les apports et les travaux d'atelier. Je vous souhaite un travail fécond.